



Rapport moral 2015

Cher(e)s camarades et néanmoins adhérent(e)s de la CAIA,

Tout d'abord, en votre nom à tous, je veux remercier Philippe ROGER, mon prédécesseur, non seulement pour son action à la présidence de la CAIA pendant cinq ans, mais aussi pour m'avoir prévenu l'année dernière de ce qui m'attendait si, d'aventure, je me présentais aux suffrages du Conseil d'administration.

Venons-en au cœur du sujet.

En premier lieu, le fonctionnement de la CAIA.

Nous nous sommes donc attaché les services de Frédérique, auto-entrepreneur, pour animer la CAIA. Avec gentillesse et efficacité, Frédérique a pris ses marques avec le monde des Ingénieurs de l'Armement et avec le bureau de la CAIA ; et elle prend, de plus en plus de bonnes initiatives : c'est très efficace pour le président et pour le secrétaire général et plus généralement pour le bureau.

Puis, nous avons déménagé. Cette fois-ci, nous restons à Arcueil : nous avons quitté les préfabriqués qui prenaient l'eau pour rejoindre un local « tout neuf », là où certains d'entre vous ont peut-être suivi, voire subi, une formation.

- 1) Le magazine des Ingénieurs de l'Armement.
 - a) Je remercie Jérôme de Dinechin, le rédacteur en chef des magazines, ainsi que tout le comité de rédaction. Les magazines restent un actif fort de notre confédération ; ils sont bien accueillis et bien perçus par notre environnement.
 - b) Daniel Jouan et Alain Jouanjus se sont donné beaucoup de mal pour essayer de comprendre les relations entre l'éditeur et la CAIA.
 - c) Arnaud Salomon a bien voulu reprendre du service pour nous aider à trouver pour 2017 et au-delà une solution contractuellement claire et économiquement fiable.

Je reste persuadé qu'il nous faut trouver une solution pour garder trois numéros par an : un en février/mars, un au moment du salon de juin (Eurosatory ou Paris Air Show) et enfin un début octobre, disponible pour le gala. C'est notre objectif. La pierre d'achoppement est le financement des magazines par la publicité, parfois aussi en concurrence avec le financement de l'annuaire par la publicité. C'est une équation globale (magazines plus annuaire) que nous devons résoudre.

2) L'annuaire.

Alain Jouanjus, notre secrétaire général, a pris le sujet à bras le corps avec l'aide de François Bihan, puisque annuaire et site sont intimement liés.

Je pense que tous ceux qui ont payé leur cotisation 2015 (vous êtes 1070) ont reçu l'annuaire comme cadeau de fin d'année. Peut-être un peu plus tard pour ceux qui ont payé leur cotisation très tardivement.

J'attire votre attention sur le fait que VOUS êtes responsables des informations non publiques vous concernant qui sont dans l'annuaire. Et, en particulier, nous avons mis en place une possibilité d'adresse mail @caia.net si vous souhaitez aussi garder votre adresse mail confidentielle.

3) Le site Internet nouveau est maintenant en place.

Philippe Roger, François Bihan, Yann Gendry et Jocelyn Escourrou ont déployé et déploient encore et toujours beaucoup d'énergie pour améliorer constamment la qualité du site. Là aussi, j'attire votre attention sur le fait que VOUS êtes responsables des informations non publiques vous concernant qui sont sur le site Internet. Et, avec l'aide d'Yves Le Floch, nous travaillons actuellement à la sécurisation du site internet.

Frédérique assume la fonction de « rédacteur en chef » du site CAIA avec l'aide en particulier technique de François Bihan. Et nous essayons de faire en sorte de vous « pousser » par mail l'information d'actualité ou qui nécessite une action rapide de votre part, information que vous trouverez aussi en allant directement sur le site www.caia.net.

4) Le gala de l'Armement.

J'ai entendu deux types de réactions après le gala 2015, tenu dans les salons de l'Intercontinental Paris le Grand Hôtel, place de l'Opéra.

a) Les nouveaux venus sont dithyrambiques.

b) Les habitués expriment le souhait de voir un peu de changement.

Mais il faut rester dans Paris ou à proximité immédiate si nous voulons garder nos fidèles et nos invités de haut rang.

Grâce à Frédéric Guir, avec l'aide efficace de Geneviève Guillemet, le gala 2015 a été une réussite.

Nicolas Maffert, en étroite coopération avec Frédéric Guir, nous a proposé de garder la même formule, mais de changer de localisation. Rendez-vous donc le vendredi 14 octobre 2016 dans les locaux de l'Automobile Club de France à Paris, place de la Concorde, pour le gala de l'armement 2016.

A noter que nous gardons deux options pour le gala 2017 : retourner dans les salons de l'Intercontinental Paris le Grand Hôtel ou tester une nouvelle localisation parisienne. Enfin, tout est ouvert pour le gala 2018, année du cinquantième anniversaire du Corps des Ingénieurs de l'Armement.

En deuxième lieu, les sujets « de fond »

1) Associations Professionnelles Nationales Militaires ou APNM.

Olivier Robert, avec l'aide de Louis-Alain Roche, a accepté de prendre en main ce sujet très important pour les IA en position d'activité et peut-être important aussi pour les IGA en deuxième section. Olivier Robert est à la manœuvre, en liaison étroite avec les IETA : en effet, IA et IETA pourraient s'associer dans cette affaire de moyen terme. La CAIA apportera tout son soutien aux Ingénieurs de l'Armement s'impliquant dans la mise en place de ces organisations prévues par le législateur français ; il faut être à « l'écoute » des textes législatifs en préparation pour pouvoir s'engager au bon moment et de la bonne façon !

2) Réforme de l'X

Pourquoi la CAIA doit-elle s'intéresser à la réforme de l'X suite au rapport Attali ?

Parce que cette réforme peut avoir des conséquences sur le recrutement des IA à la sortie de l'X. Et cela pourrait être le cas si le classement de sortie était supprimé.

Si le classement de sortie n'est pas un enjeu très fort pour le recrutement du corps des IA, lequel n'a pas fait le plein des postes offerts en 2015, il reste un enjeu très fort pour les IA et plus généralement pour les grands corps techniques de l'Etat dans leur comparaison ou compétition avec les corps issus de l'ENA. Actuellement se décident les évolutions du cursus polytechnicien pour ceux qui demandent à être « classés ». L'objectif est le suivant : que la décision d'intégrer un corps technique de l'Etat soit mieux maîtrisée par les gestionnaires des corps.

3) Rayonnement des IA à l'extérieur de la DGA.

Sujet récurrent s'il en est et si j'en juge par les archives de la CAIA sur ce thème.

Il nous faut partir encore et toujours à la conquête de notre environnement gouvernemental et industriel, non seulement dans notre « core business », l'armement, mais bien au-delà, dans ce nous appelons maintenant les domaines de souveraineté.

Plus j'avance dans la réflexion sur ce thème, plus je considère que nous ne devons avoir aucun scrupule ni aucune fausse modestie : l'Ingénieur de l'Armement est un produit de qualité. A nous de savoir le vendre.

Pour aller dans cette direction, le Conseil d'administration de la CAIA m'a suivi dans l'idée d'un colloque sur le thème

« L'Etat a-t-il encore besoin d'ingénieurs dans la Haute Fonction Publique ? »

Alain Bovis a accepté de piloter ce projet entouré de vieilles connaissances comme Didier Brugère, lequel a, avec Béatrice Charon, à son actif le colloque des Bernardins en 2008.

Ce colloque se tiendra le 15 novembre 2016 après-midi, période préélectorale propice à toutes les démarches en vue de renouvellement de postes en 2017.

Jouez placé ou gagnant, comme vous voulez, mais jouez !

Enfin, le renouvellement du Conseil d'Administration de la CAIA

1) Deux administrateurs sont arrivés en fin de deuxième mandat et ne sont pas donc renouvelables : IGAHC Caroline Laurent et ICA Sarma Gadjendra. Je les remercie pour leur action au conseil pendant leurs huit années de mandat. Le Conseil vous propose deux nouvelles candidatures :

- IGAHC Monique Legrand-Larroche, Directrice des opérations de la DGA
- Olivier-Pierre Jacquotte, IGA en deuxième section.

2) Deux administrateurs sont arrivés à la fin de leur premier mandat, sont renouvelables et sont candidats à leur renouvellement. Le Conseil vous propose donc de réélire pour un deuxième mandat :

- Bastien Busson
- Yann Gendry

A noter que lors de l'AGO de 2017, sept administrateurs seront renouvelables et deux administrateurs achèveront leur deuxième mandat.

Last but not least, je laisse à notre trésorière le soin de vous présenter les comptes 2015 et le projet de budget 2016 pour notre association.

Je vous remercie.

IGA (2s) Philippe HERVE

Président de la CAIA.